

Département **AIN**
Arrondissement **BELLEY**
Canton **LAGNIEU**

COMMUNE DE BLYES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 juin 2008

Nombre de Conseillers :

- en exercice 14
- présents 13
- votants 14

Objet :

COMPTE RENDU DE SÉANCE

N° 1361

L'an deux mille huit, le douze juin, le Conseil Municipal de la Commune de Blyes s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur René DUSSERT, Maire.

Etaient présents : René DUSSERT, Sophie VALENTE, Danielle RAVASSEAU, Patricia PRESUTTO, René SCHONARD, Marie CREPALDI, Isabelle LAVIRON, Jérôme DOCHE, Bruno FIORI, Thierry GAILLARD, Stéphane NAGY, Gérard PEYRONNET, Denis ROBICHON.

Etait absente excusée : Madame Françoise PELEGRIN qui donne procuration à Madame Sophie VALENTE pour cette séance.

Le Conseil Municipal conformément à l'article L 181-11 du Code des Communes, a désigné le secrétaire de cette séance en la personne de Madame Isabelle LAVIRON.

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette séance a été affiché à la porte de la Mairie le 19 juin 2008, que la convocation du Conseil avait été faite le 5 juin 2008.

Le Maire,

I - COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2007 - AFFECTATION DES RESULTATS

Le Maire présente le bilan de 2007 sous la forme du compte administratif des budgets principaux et annexes.

1- Compte administratif

Le Conseil Municipal constate que les réalisations sont conformes aux prévisions budgétées :

- budget principal de la Commune : section Fonctionnement

Dépenses	949 530,00	Prévisions
	787 835,47	Réalisations
Recettes	949 530,00	Prévisions
	951 841,41	Réalisations

section Investissement

Dépenses	565 998,00	Prévisions
	209 675,48	Réalisations
Recettes	565 998,00	Prévisions
	458 769,00	Réalisations

- budget du Camping :

section Fonctionnement

Dépenses	105 027,00	Prévisions
	11 929,87	Réalisations
Recettes	105 027,00	Prévisions
	105 020,61	Réalisations

section Investissement

Dépenses	66 962,00	Prévisions
	52 460,48	Réalisations
Recettes	66 962,00	Prévisions
	17 756,00	Réalisations

- budget du Quartier Prieuré :	section Fonctionnement		
Dépenses	27 068,00	Prévisions	
	24 930,79	Réalisations	
Recettes	27 068,00	Prévisions	
	26 193,41	Réalisations	
	section Investissement		
Dépenses	712 245,00	Prévisions	
	653 745,57	Réalisations	
Recettes	712 245,00	Prévisions	
	252 422,93	Réalisations	
- budget du Service des Eaux :	section Fonctionnement		
Dépenses	97 526,00	Prévisions	
	82 322,84	Réalisations	
Recettes	97 526,00	Prévisions	
	85 796,20	Réalisations	
	section Investissement		
Dépenses	42 229,00	Prévisions	
	2 963,23	Réalisations	
Recettes	42 229,00	Prévisions	
	42 229,75	Réalisations	
- budget du Service Assainissement :	section Fonctionnement		
Dépenses	52 309,00	Prévisions	
	26 408,88	Réalisations	
Recettes	52 309,00	Prévisions	
	43 724,36	Réalisations	
	section Investissement		
Dépenses	168 731,00	Prévisions	
	12 088,94	Réalisations	
Recettes	168 731,00	Prévisions	
	143 534,91	Réalisations	

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

2- Compte de Gestion 2007

Le Conseil Municipal constate la conformité entre le Compte de Gestion du Trésorier et le Compte Administratif de la Commune, en particulier en ce qui concerne les résultats de clôture, sauf :

- ✓ Les prévisions budgétaires en investissement, l'ouverture de crédits de 180.000€ aux comptes 2118/142 en dépenses et 1641 en recettes ne paraissant pas au compte de gestion,
- ✓ Le tableau A14 du compte de gestion, le résultat de clôture de l'exercice 2006 ayant été saisi en investissement camping pour 65.366,27€ au lieu de 6.536,27€, le résultat de clôture de 2007 est rectifié en conséquence.

	COMMUNE	CAMPING	PRIEURE	EAU	ASSAINIS
Sect. Fonctionnement					
	+ 164 005,94	+ 93 090,74	+ 1 262,62	+ 3 473,36	+ 17 315,48
Sect. Investissement					
	+ 249 093,52	- 34 704,48	- 401 322,64	+ 39 266,52	+ 131 445,97

L'Assemblée approuve à l'unanimité.

3- Affectation de résultats de fonctionnement 2007

Une fois les besoins de la section investissement comblés, les excédents restant sont affectés à la section de fonctionnement pour les montants suivants :

- COMMUNE	111 000,46
- CAMPING	43 887,26
- Sce EAUX	3 473,36
- Sce ASSAINIS.	17 315,48

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

II - PERSONNEL COMMUNAL

- Déplacement du personnel

Le Maire indique que le nouveau dispositif juridique applicable aux frais de déplacements des agents communaux conduit la collectivité à délibérer. Il propose d'indemniser les frais de transport du personnel communal amené à se déplacer pour raisons de service, mission ou formation. Il précise que d'autres décisions relèvent de l'autorisation écrite de l'employeur : l'utilisation du véhicule personnel pour les besoins du service, le remboursement des frais d'utilisation des parcs de stationnement et des péages d'autoroute, l'utilisation de taxi, de véhicule de location ou d'un véhicule personnel autre qu'un véhicule à moteur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de prendre en charge les frais de transport. Le remboursement interviendra sur présentation des pièces justificatives dont l'ordre de mission et l'état des frais de déplacement. Les crédits seront inscrits au budget communal.

- Création d'un poste d'Adjoint Administratif 35H

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de réorganiser le service administratif pour répondre à l'accroissement de la population,

Il propose à l'assemblée de supprimer un emploi d'agent administratif d'accueil de 30 heures hebdomadaires, et de créer un emploi d'agent administratif d'accueil à temps complet recruté au grade d'Adjoint Administratif 2^{ème} classe.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité. Cette proposition sera soumise à l'avis du Comité Technique Paritaire préalablement à la décision définitive.

III - DESIGNATION DE DELEGUES AUX COMMISSIONS

Le Maire informe de la démission de Monsieur Michel DUSSERRE-BRESSON des postes de 1^{er} adjoint et de conseiller municipal pour des raisons personnelles après un délai de réflexion. Il y a donc lieu de le remplacer dans les commissions suivantes :

- | | |
|---------------------------------------------------------|------------------------------|
| - CCPA (Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain) | Stéphane NAGY (suppléant) |
| - SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) | Gérard PEYRONNET (titulaire) |

De plus, d'autres commissions demandent la désignation de délégués à savoir :

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| - CNAS (Comité National d'Action Social) | R. DUSSERT |
| - CLIC (Comités Locaux d'Information et de Concertation) | R. DUSSERT (Tit.) - J. DOCHE (Sup) |
| - CLIS (Commiss. Locale d'Information et de Surveillance à la Sté TREDI) | P. PRESUTTO (Tit)-S. VALENTE (Sup) |
| - Correspondant défense | Stéphane NAGY |
| - Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées à la CCPA | Jérôme DOCHE |

Le Conseil général demande la désignation de membres à la Commission Communale d'Aménagement Foncier pour la déviation, le Maire étant membre de droit :

- | | | |
|-------------------------------------|--------------|------------------------------------------------------|
| | Titulaire : | Jérôme DOCHE |
| | Suppléants : | Patricia PRESUTTO
Gérard PEYRONNET |
| Propriétaires de foncier non bâti : | Titulaires : | Jean-Claude DUMAS
Patrick LAMURE
Joseph BEZUIT |
| | Suppléants : | Jean-Guy DUMAS
J-Yves SILVA |

IV - DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Maire rappelle que la Commune de Blyes est actuellement titulaire du droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones « U » à l'exception des zones UBc (Le Termin) et UI (Le PIPA) depuis la délibération en date du 27 avril 1990.

Considérant l'intérêt pour la Commune de disposer d'un droit de préemption urbain lui permettant de mener à bien sa politique foncière, le Maire propose au Conseil Municipal d'élargir le champ d'application du droit de préemption urbain à toutes les zones urbaines ou à urbaniser du territoire communal, ce qui en exclut les zones « A » et « N ».

Approuvé à l'unanimité.

V - DECLARATION PREALABLE DES CLOTURES

Le Maire informe le Conseil Municipal que depuis l'entrée en vigueur de la réforme des autorisations d'urbanisme le dépôt de la déclaration préalable à l'édification d'une clôture n'est plus systématiquement requis, le conseil municipal peut décider de soumettre les clôtures à déclaration sur son territoire, en application du nouvel article R 421-12 du code de l'urbanisme.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de soumettre l'édification des clôtures à une procédure de déclaration préalable sur l'ensemble du territoire communal.

VI - ENQUETE PUBLIQUE ORGAMOL

Le Maire informe de la demande d'autorisation présentée au Préfet par la SOCIETE BASF ORGAMOL FARMA Solutions France SAS située sur la Commune de Saint-Vulbas, en vue de mettre en service une unité de récupération d'énergie. L'enquête se déroulera du 10 juin 2008 au 10 juillet 2008. Le Conseil demande l'avis de personnes spécialisées avant de se prononcer.

VII - ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Monsieur Michel DUSSEYRE-BRESSON de ses fonctions de 1^{er} adjoint et de conseiller. Il expose qu'en application de l'art.L2122-8 du CGCT, le Conseil Municipal peut décider de procéder à l'élection d'un adjoint qui occupe le même rang que l' élu démissionnaire. Si telle n'était pas la volonté du Conseil, cette démission aurait pour effet de promouvoir automatiquement le 2^{ème} adjoint au poste de 1^{er} adjoint, le 3^{ème} au rang du 2^{ème} et le 4^{ème} au rang du 3^{ème}.

Le 2^{ème} adjoint ne souhaitant pas glisser en place de 1^{er} adjoint, le Conseil vote pour la réélection d'un 1^{er} adjoint.

Deux candidats se sont présentés pour le poste, le Conseil procède au vote à bulletin secret :

- Gérard PEYRONNET 5 VOIX
- René SCHONARD 8 VOIX
- 1 BLANC

Monsieur René SCHONARD a été élu au poste de 1^{er} adjoint et immédiatement installé.

VIII - DELEGATION AU PREMIER ADJOINT

Délégation de fonction et de signature est donnée à Monsieur René SCHONARD 1^{er} adjoint pour :

- Personnel Technique,
- Travaux,
- Urbanisme,
- Sécurité.

Les présentes délégations sont accordées pour la durée du présent mandat à compter de leur publication.

IX - QUESTIONS DIVERSES

1 - Déviation du Termin

Le Maire demande à Monsieur Jérôme DOCHE de rendre compte au Conseil de sa réunion avec le représentant du Conseil Général concernant la déviation du Termin.

Monsieur DOCHE informe donc de l'avancement, l'étude étant terminée, nous sommes dans l'attente de l'accord du DRAC pour les fouilles, il s'agit là d'une phase obligatoire. Sachant que tout est conditionné par l'achat des terrains qui est la prochaine étape, en débutant par le giratoire puis la chaussée, la fin des travaux est estimée pour fin 2009.

2 - Commissions ouvertes

Les commissions ouvertes peuvent être complétées par un nombre de membres « extérieurs » au plus égal à celui des conseillers qui y prennent part. Changements à effectuer :

- Commission Fêtes et cérémonies, rajout de Mesdames Patricia MEYER et Eliane GINON
- Commission Culture : enlever Danielle RAVASSEAU - ajouter Eliane GINON
- Commission Ecole : enlever Patricia PRESUTTO

3 - Voyage communal du 6 septembre

Organisé par la Commission Fêtes et Cérémonies, cette année vous pourrez admirer les impétueuses chutes d'eau de 27 mètres de hauteur au SAUT DU DOUBS. Le tarif est de 60 € par personne et 30 € pour les retraités de Blyes avec déjeuner croisière compris (la Commune payant l'autre moitié).

Inscription avant le 10 juillet.

4 - Feu d'artifice

L'artificier habituel ayant cessé son activité, la Commission Fêtes et Cérémonie nous propose cette année le feu d'artifice du 13 juillet tiré par la Société PYRAGRIC, avec retraite aux flambeaux au plan d'eau des Brottaux dès 22 H.

5 - Demande d'algéco

- au Stade Football

Le projet a été abandonné, le terrain étant non constructible (P.L.U.).

- au Coin des Cop'ain

Une installation éventuelle pourrait être autorisée (une demande est en cours auprès de l'urbanisme).

6 - Problème de voisinage

Dangerosité de chiens de garde qui aboient dès le passage de piétons à proximité de la Rue de la Petite Vie. Le Maire renouvellera ses observations au propriétaire des chiens (renforcement du grillage).

7 - Impasse de la Libération

Une demande concernant un miroir a été déposée pour la visibilité à l'angle de l'Impasse de la Libération et de la Place de la Mairie.

8 - Rond point RD 124 (route de Lagnieu)

Il est demandé d'intervenir :

- auprès du P.I.P.A. pour l'entretien du rond point (taille des végétaux),
- au Conseil Général pour le retraçage du passage piétons.

9 - Convention de partenariat SIEA

Le Maire informe le Conseil d'une convention de partenariat concernant la maîtrise des consommations d'électricité et d'énergie sur le patrimoine communal. Cette convention est valable pour 5 ans soit jusqu'en 2013.

10 - Elections sénatoriales

Le Préfet nous informe des prochaines élections sénatoriales, et dit qu'il y a lieu de convoquer le Conseil Municipal impérativement le 27 juin 2008 pour la désignation de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants.

Le Maire, René DUSSERT